

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Liste des pièces à fournir / renseignements

LES PERSONNES :

- Livret de famille
- Pièces d'identité
- Questionnaire d'état civil (joint)
- Eventuellement : contrat de mariage , copie acte de donation(s) entre époux
- Si bien recueillie par succession ou donation par un des époux : copie des actes
- Si donation antérieures consenties par un des époux : copie des actes (donation entre vifs, donation-partage)

ACTIF :

- Titre(s) de propriété complet(s) des biens acquis par les époux au cours du mariage
- Avis de valeur des biens immobiliers (établis par une agence ou un expert)
- Contrat de location
- Si un des conjoint est artisan ou commerçant : immatriculation, tous éléments concernant la constitution , la composition, et l'évaluation comptable du fonds
- Si détention de parts de société : statuts et évaluation des parts établi par un expert-comptable (éventuellement titre de propriété, et évaluation des biens dont la société est propriétaire, notamment en cas de SCI)
- Relevé de situation des comptes bancaires
- Contrat d'assurance vie (valeur de rachat)
- Carte grise de(s) véhicule(s) + valeur Argus
- Aides, Allocations

PASSIF :

- Derniers avis d'imposition et échéancier de prélèvements (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation ...)
- Prêt en cours : contrat, échéancier, ou attestation de remboursement si le prêt est soldé

Pour permettre à l'office d'effectuer rapidement les premières formalités, il y aura lieu de verser, lors de la constitution du dossier, une provision sur frais de 150,00€ par virement ou par chèque.

